

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/12/2023

Référence
20231220-02

Objet de la délibération
Tarifs communaux 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	13	19

Date de la convocation
13/12/2023

Date d'affichage
13/12/2023

Vote
A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2023, le 20 Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GASTINE Roland, Maire

Présents : M. GASTINE Roland, Maire, M. YANNIC Jean-Michel, Mme LE FRAPPER Maria, M. BARBÉ Jean-Michel, Mme DE LA BOURDONNAYE Marie-Christine, M. LE NEILLON Didier, Mme JÉGOUSSE Valérie, M. LE HEC Martial, Mme DUBOUAYS Josiane, M. COLLEC Frédéric, Mme NOBLANC Sylvia, Mme THÉRAUD Marie-Christine, Mme HÉLOU Marie-Pierre,

Excusés ayant donné procuration :

M. FORGET Kévin (pouvoir à Mme LE FRAPPER),
 Mme NICOLAS-DESCHAMPS Myriam (pouvoir à Mme JÉGOUSSE)
 Mme REBY Stéphanie (pouvoir à Mme DUBOUAYS)
 M. TRACOL Claude (pouvoir à M. BARBÉ)
 M. HARY Jean-Baptiste (pouvoir à M YANNIC)
 M. VEST Nicolas (pouvoir à M. GASTINE)

Absent : M. LE ROUX Franck,

Absents : Mme FILY Régine, M. JOUNOT Yvan, Mme LE PALMEC Gaëtane

A été nommé secrétaire : M. LE NEILLON Didier

D20231220-02 – Tarifs communaux 2024

Mme LE FRAPPER soumet au conseil municipal les propositions de tarifs communaux retenues, par la commission finances lors de sa réunion en date du 13 décembre dernier :

TARIFS COMMUNAUX 2024	Tarifs 2023	Propositions 2024 (à compter du 1 ^{er} janvier)
LOCATION SALLE POLYVALENTE – ESPACE CAMBORNE		
Demi-journée pour saintannois	110 €	110 €
Demi-journée pour personne extérieure à la commune	150 €	150 €
Journée pour saintannois	200 €	200 €
Journée pour personne extérieure à la commune	250 €	250 €
Petites salles	50 €	50 €
Office-cuisine	30 €	30 €
Nettoyage de finition	100 €	100 €
Pénalité gros nettoyage	150 €	150 €
Caution	1 000 €	1 000 €
SALLE OMNISPORTS		
Associations Commune	Gratuit	Gratuit
Associations Hors Commune : gymnase	250 €	250 €
Associations Hors Commune : Halle des sports	550 €	550 €
Nettoyage de finition	100 €	100 €
Pénalité gros nettoyage	150 €	150 €
Caution	1 000 €	1 000 €

<u>TAXE FOURRIERE</u>		
Taxe de fourrière	20 €	20 €
Frais d'identification par tatouage et de vaccination	50 €	50 €
Cas de 1 ^{ère} récidive de divagation – taxe fourrière	30 €	30 €
Cas de 2 ^{ème} récidive de divagation – taxe fourrière	60 €	60 €
Cas de 3 ^{ème} récidive de divagation – taxe fourrière	100 €	100 €
Taxe de gardiennage par animal et par jour	9 €	9 €
Main d'œuvre pour intervention des Serv. Techniques heure/agent (à l'initiative de la mairie)	40 €	40 €
<u>CIMETIERE COMMUNAL</u>		
Concession 15 ans	220 €	220 €
Concession 30 ans	440 €	440 €
<u>COLUMBARIUM</u>		
Concession 15 ans	440 €	440 €
Concession 30 ans	770 €	770 €
<u>CAVES-URNES</u>		
Concession 15 ans	440 €	440 €
Concession 30 ans	770 €	770 €
<u>JARDIN DU SOUVENIR</u>		
	40 €	40 €
<u>PHOTOCOPIES MAIRIE</u>		
A4 recto	0,50 €	0,50 €
A4 recto-verso	0,60 €	0,60 €
A3 recto	0,60 €	0,60 €
A3 recto-verso	0,70 €	0,70 €
<u>ENCARTS PUBLICITAIRES BULLETIN MUNICIPAL</u>		
Petit encart 1/8 page	40 €	40 €
Moyen encart ¼ page	80 €	80 €
Grand encart ½ page	160 €	160 €
Page entière	320 €	320 €
<u>DROITS DE PLACE - Marché</u>		
Abonné (facturation au trimestre appliquée au 1er janv 2024)		
Longueur inférieure à 4 mètres linéaires	30 €	30 €
Longueur supérieure à 4 mètres linéaires	50 €	50 €
Tarif électricité	10 €	10 €
Passager (facturation à la semaine appliquée au 1erjanv 2024)		
Quelque soit la longueur	4 €	4 €
Tarif électricité	1 €	1 €
<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u>		
Occupation du domaine public (terrasse) : le ml	3 €/ml/mois	3 €/ml/mois
Occupation domaine public (26/07) :		
- Emplacement < 5 mètres		10 €
- Emplacement > 5 mètres		20 €
<u>AIRE DE CAMPING-CARS</u>		
Basse saison (du 1er octobre au 31 mai)	9 € par nuit	9 € par nuit
Haute saison (du 1er juin au 30 septembre)	12 € par nuit	12 € par nuit

Forfait vidange/remplissage (sans stationnement)	2,50 €	2,50 €
CAMPING MUNICIPAL		
Adulte	3,70 €	3,70 €
Enfant de moins de 7 ans	2,20 €	2,20 €
Voiture	3,00 €	3,00 €
Moto	2,20 €	2,20 €
Emplacement	3,50 €	3,50 €
Caravane + 5 m	9,00 €	9,00 €
Forfait camping-car (emplacement et accès borne électrique)	17,00 €	17,00 €
Branchement électrique	4,00 €	4,00 €
Garage mort	6,00 €	6,00 €
Laverie (le jeton)	6,00 €	6,00 €
Animal de compagnie	2,00 €	2,00 €

Après avoir entendu le rapport de présentation et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et vote les tarifs communaux présentés ci-dessus, pour l'année 2024.

Fait et délibéré à Sainte-Anne d'Auray, les jour, mois et an mentionnés ci-dessus et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le : 26/12/2023
Et
Publication ou notification du :

Le Maire
Roland GASTINE